



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Organisation d'un « Davos de la gastronomie » à Paris

Question écrite n° 9341

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, au sujet de l'organisation de deux événements annuels autour de la gastronomie française : Goût de France et la Fête de la gastronomie. En effet, la France a enregistré en 2017 un record de fréquentation touristique avec 89 millions de visiteurs étrangers. Parmi les centres d'intérêt déclarés, le patrimoine culinaire est cité par un tiers de ces touristes. La gastronomie française est devenue, incontestablement, un des piliers de l'attractivité du pays. Elle participe activement à son rayonnement culturel et constitue un enjeu économique pour le développement touristique. À l'occasion du conseil interministériel du tourisme du 19 janvier 2018, il a d'ailleurs été annoncé un soutien inédit de l'État à la gastronomie française à hauteur d'1,5 millions d'euros pour en augmenter l'attractivité. C'est dans ce contexte que s'est déroulé à l'initiative du ministère des affaires étrangères dans plus de 3 000 restaurants répartis sur les cinq continents, la quatrième édition Goût de France. Des milliers de chefs, étoilés ou pas, ont proposé des menus issus du répertoire gastronomique français avec, en 2018, un hommage particulier à la cuisine de Paul Bocuse. Le ministère de l'économie et celui de l'agriculture organiseront quant à eux, en septembre 2018, une nouvelle édition de la Fête de la gastronomie pour valoriser les produits et les savoirs faire français. L'intérêt des différents ministères pour le patrimoine gastronomique constitue un encouragement, un signal positif pour tous les acteurs. Cependant, la multiplication des initiatives ne réduit-elle pas la résonance et l'efficacité des opérations ? N'y a-t-il pas un risque de dispersion ? Ne faudrait-il pas concentrer les efforts autour d'un événement unique et fédérateur ? Dans ce cadre, il souhaiterait savoir où en est l'idée d'accueillir, en France, le « gratin » de la gastronomie mondiale et s'il serait envisageable d'organiser, à Paris, le « Davos de la gastronomie », l'endroit où la planète entière se donne rendez-vous pour mondialement célébrer les arts de la table et partager les savoirs faire et les techniques culinaires.

Texte de la réponse

La gastronomie est un formidable atout pour l'attractivité touristique de la France et constitue un important levier d'action pour valoriser le patrimoine culturel français. Elle est aujourd'hui l'une des priorités de l'action gouvernementale en matière de rayonnement international et d'attractivité touristique. Symbole de notre volonté de promouvoir la gastronomie française, l'opération de promotion "Goût de France/Good France" qui a eu lieu pour la première fois en mars 2015, est renouvelée chaque année à la même date : le 21 mars. Ce dîner planétaire a mobilisé cette année plus de 3 500 restaurants sur les cinq continents ainsi que 156 ambassades et consulats de France à l'étranger. Le 27 septembre 2017, le Président de la République a annoncé vouloir amplifier l'opération Goût de / Good France de manière significative d'ici 2022, pour atteindre l'objectif de 10 000 restaurants participants. Cette annonce a été suivie de plusieurs mesures : a) En décembre 2017, la marque Goût de / Good France a été acquise par l'Etat, pour devenir la marque ombrelle de la promotion de la gastronomie en France et à l'international. b) En janvier 2018, lors du Conseil interministériel du tourisme, a été annoncé un plan pour la valorisation de la gastronomie française, composé d'un volet événementiel fort. Une subvention additionnelle de 1,5 million d'euros a été allouée à Atout France pour mettre en œuvre ce plan d'action en 2018. Cette subvention atteindra 2,5 millions d'euros en 2019. c) Afin de rassembler les événements

annuels gastronomiques autour d'une même marque, la Fête de la gastronomie, portée par le ministère de l'Economie et des Finances, sera rebaptisée Goût de / Good France à l'occasion de sa nouvelle édition, en septembre 2018. d) Afin de repositionner la France au cœur des débats mondiaux sur l'alimentation/gastronomie, a été annoncée la tenue d'un forum international de la gastronomie. Cet événement, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à Atout France, associera l'ensemble des ministères concernés par le secteur. e) En 2019, ces trois opérations seront rassemblées autour d'un même nom « Goût de / Good France » et de dates proches, au printemps. f) Plusieurs mesures viendront compléter le dispositif à travers la marque fédératrice Goût de / Good France : la mise en place de visas pour encourager des formations culinaires d'un an, la création de bourses pour inciter des chefs étrangers à venir réinventer les recettes françaises dans des résidences dédiées. Enfin, un réseau d'ambassadeurs de la table française sera constitué à l'international. Ces différentes mesures démontrent la volonté du gouvernement de définir une véritable stratégie de valorisation de la gastronomie française, en renforçant la cohérence des actions annuelles autour d'une même marque nationale, Goût de / Good France, et d'une même période, dès 2019. Pour cela, trois événements seront rassemblés en 2019, durant une semaine, au printemps. L'opération internationale Goût de / Good France se déroulera comme chaque année, le 21 mars, dans plus de 150 pays. Elle sera pour la première fois suivie d'une déclinaison nationale forte : un forum de la gastronomie sera ainsi organisé dès le 22 mars à Paris ; puis, la Fête de la gastronomie rebaptisée Goût de / Good France se déroulera dans toute la France, durant le week-end. La stratégie pour la valorisation de la gastronomie s'inscrit dans l'action gouvernementale pour la promotion du tourisme, et contribue à l'atteinte des objectifs fixés à l'horizon 2020, à savoir 100 millions de visiteurs étrangers accueillis et 60 milliards d'euros de recettes. Elle mobilise l'ensemble des ministères concernés et les représentants des acteurs du secteur.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Portarrieu](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9341

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères \(M. le SE auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères \(M. le SE auprès du ministre\)](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juin 2018](#), page 4926

Réponse publiée au JO le : [7 août 2018](#), page 7198